

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 12-13 (1871-1872), p. 10-28

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1871-1872__12-13__10_0

© Société de statistique de Paris, 1871-1872, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Oscillations à la Bourse de Paris, en 1869, des principales valeurs mobilières françaises et étrangères.* — Nous empruntons, en les annotant, au *Journal des économistes* (numéro de janvier 1870) les renseignements ci-après — encore pleins d'intérêt malgré leur date — sur ces oscillations.

1^o FONDS PUBLICS.

	3 p. 100 français.		Rente italienne.		6 p. 100 américain 1862.		Emprunt autrichien 1852.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	70.70	70.05	58.05	53.70	87	85	63 ³ / ₄	60 ¹ / ₂
Février	71.92 ¹ / ₂	70.62 ¹ / ₂	58.40	55.60	93 ⁷ / ₈	86	64 ¹ / ₂	61
Mars	71.50	70.15	57.55	54.65	97	93	65	63
Avril	71.70	70.12 ¹ / ₂	56.80	55.35	97	94	66 ¹ / ₂	64 ¹ / ₂
Mai	72.20	71.30	58.20	56.00	95 ³ / ₈	89	65 ¹ / ₂	64
Juin	71.65	70.10	57.40	56.05	93 ³ / ₈	90	68	64
Juillet	72.27 ¹ / ₂	70.45	56.75	54.35	95 ⁵ / ₈	92 ³ / ₄	67	64
Août	73.90	71.75	56.90	54.75	96 ³ / ₈	95	66 ¹ / ₄	65 ³ / ₄
Septembre	71.85	69.85	55.20	50.85	96 ¹ / ₂	94	66 ¹ / ₂	65
Octobre	71.85	71.00	54.15	52.65	98	96	65	64 ¹ / ₂
Novembre	71.85	71.15	53.95	52.70	99	95 ¹ / ₈	65	64 ³ / ₄
Décembre	73.30	71.85	56.85	53.85	98 ³ / ₄	97 ¹ / ₈	70	65 ¹ / ₄
Cours de compensation	»	73.45	»	58.00	»	100	»	»

Pour la rente française, les deux mois du chiffre le plus élevé sont août et décembre; les deux mois du chiffre le plus faible, janvier et septembre. Il n'existe

aucun rapport marqué entre ces *maxima* et *minima* et ceux des autres valeurs mobilières, dont les oscillations obéissent à des influences spéciales.

Voici le même document pour d'autres valeurs publiques :

	3 p. 100 turc.		3 p. 100 espagnol ext. anc.		4 1/2 p. 100 belge.		3 p. 100 anglais.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	39.10	37.75	33 3/4	30	103	102 1/2	93 1/4	92 1/2
Février	42.25	39.05	33 3/4	31 1/4	103 1/2	103	93 1/4	92 1/2
Mars	42.00	40.00	33 3/4	31 1/2	106	103 1/2	93 1/4	92 1/2
Avril	43.35	41.00	31 3/4	30 3/4	106	103 3/4	93 3/4	93
Mai	44.50	40.75	30	28 1/2	102 1/4	101 1/2	93 3/4	92 1/2
Juin	45.70	44.40	31 1/4	29 3/4	102 3/4	102	93 3/4	91 1/4
Juillet	46.00	42.80	31	29	104 1/2	102 1/2	93 3/4	93 1/2
Août	46.00	43.60	30	27 1/2	104	103	93 3/4	92 1/2
Septembre	44.25	41.00	28	26	105 1/2	104	93 1/2	92
Octobre	43.50	42.20	26 1/2	24 1/2	106 1/2	104 1/2	93 1/2	92 1/2
Novembre	44.75	43.00	25 1/2	25	104 1/2	103	93 1/2	93 1/4
Décembre	46.00	43.75	26 1/2	25 1/2	103 1/2	103	93 1/2	93 1/4
Cours de compensation	»	45.00	»	27	»	»	»	»

Les deux mois des *minima* et *maxima* du taux de la rente française sont les mêmes pour le 3 p. 100 turc.

2° INSTITUTIONS DE CRÉDIT.

	Banque de France.		Crédit foncier.		Comptoir d'escompte.		Société générale.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	3,180	3,025	1,560	1,512.50	730.00	702.50	597.50	575
Février	3,025	2,910	1,640	1,546.25	727.50	697.50	613.75	590
Mars	2,905	2,835	1,587.50	1,467.50	705	692.50	620	592.50
Avril	2,950	2,840	1,517.50	1,475	701	685	593.50	560
Mai	2,990	2,910	1,635	1,555	700	685	570	550
Juin	2,910	2,840	1,641.25	1,575	712.50	695	577.50	565
Juillet	2,950	2,840	1,725	1,595	720	700	650	570
Août	2,900	2,850	1,800	1,775	712.50	680	647.50	600
Septembre	2,880	2,815	1,745	1,580	690	670	607.50	525
Octobre	2,840	2,740	1,690	1,656.25	680	670	582.50	560
Novembre	2,795	2,725	1,662.50	1,611.25	705	675	575	563.75
Décembre	2,860	2,765	1,773.75	1,610	712.50	685	592.50	565
Cours de compensation	»	2,680	»	1,745	»	713.75	»	610

Les deux mois du maximum du taux de la rente française s'appliquent au Crédit foncier. Le mois de mars est, pour les deux valeurs, celui du minimum.

	Crédit industriel et commercial.		Société des dépenses et comptes courants.		Banque des Pays-Bas.		Foncier autrichien.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	646.25	635	560	555	565	517.50	835	765
Février	650	643.75	558.75	558.75	580	562.50	868.75	810
Mars	655	645	565	560	580	565	900	850
Avril	660	645	570	561.25	600	568.75	900	880
Mai	662.50	640	562.50	553.75	600	560	885	870
Juin	650	643.75	565	555	565	552.50	900	870
Juillet	655	645	575	555	655	562.50	905	882.50
Août	665	650	575	570	645	615	980	890
Septembre	657.50	645	575	550	625	590	910	870
Octobre	662.50	648.75	575	567.50	622.50	605	875	810
Novembre	660	625	572.50	565	615	580	850	835
Décembre	640	635	570	560	650	590	832.50	845
Cours de compensation	»	637.50	»	562.50	»	660	»	930

3° CHEMINS DE FER (actions).

	Orléans.		Nord.		Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.				
Janvier	948.75	918.75	1,208.75	987.55	987.50	963.75	635	601.25
Février	963.75	942.50	1,195	1,175	998.75	987.50	625	610
Mars	965	950	1,180	1,150	995	975	623.75	612.50
Avril	960	900	1,145	1,065	993.75	965	620	600
Mai	920	907.50	1,085	1,062.50	980	927.50	620	607.50
Juin	928.75	917.80	1,105	1,086.25	948.75	935	630	615
Juillet	960	926.25	1,112.50	1,070	990	945	630	607.50
Août	970	955	1,122.50	1,087.50	998.75	977.50	620	613.75
Septembre	965	927.50	1,100	1,049	985	940	620	597.50
Octobre	963.75	925	1,095	1,077.50	995	980	620	610
Novembre	940	931.25	1,100	1,087.50	990	958.75	630	615
Décembre	963.25	940	1,137.50	1,100	985	962.50	640	627.50

	Est.		Ouest.		Autrichiens.		Lombards.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	576.25	562.50	592.50	572.50	665	636.25	492.50	430
Février	585	575	600	590	670	652.50	492.50	470
Mars	590	580	600	595	677.50	651.25	486.25	460
Avril	588.75	578.75	597.50	570	715	658.75	495	467.50
Mai	587.50	560	585	570	712.50	707.50	500	467.50
Juin	580	571.25	586.25	577.50	775	742.50	520	490
Juillet	600	580	605	581.25	880	751.25	581.25	512.50
Août	600	593.75	612.50	600	860	807.50	570	525
Septembre	600	582.50	611.25	592.50	810	693.75	535	470
Octobre	600	592.50	605	577.50	775	730	530	510
Novembre	600	570	590	577.50	777.50	758.75	523.75	490
Décembre	590	576.25	600	586.25	840	768.75	535	500
Cours de compensation	»	590	»	600	»	852.50	»	537.50

4° VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES (actions).

	Gaz de Paris.		Compagnie des eaux.		Magasins généraux.		Omnibus de Paris.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	1,600	1,533.75	437.50	413.75	580	500	850	760 ^a
Février	1,630	1,595	450	445	582.50	500	830	800
Mars	1,637.50	1,595	445	437.50	575	555	830	750
Avril	1,600	1,450	450	440	565	550	800	770
Mai	1,495	1,465	472.50	446.25	562.50	540	790	777.50
Juin	1,505	1,468.75	475	446.25	555	535	850	792.50
Juillet	1,645	1,497.50	480	442.50	550	505	835	788.75
Août	1,690	1,620	480	475	525	507.50	830	805
Septembre	1,625	1,535	480	450	510	490	820	780
Octobre	1,610	1,550	467.50	455	500	490	800	780
Novembre	1,605	1,560	462.50	450	500	490	792.50	775
Décembre	1,650	1,595	465	457.50	490	475	820	785
Cours de compensation	»	1,672.50	»	»	»	490	»	»

	Voitures de Paris.		Messageries impériales.		Comp ^{ie} transatlantique.		Canal de Suez.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	256.25	245	780	762.50	330	310	465	420
Février	270	252.50	802.50	780	332.50	313.75	500	457.50
Mars	269	255	800	790	336.25	298.75	492.50	455
Avril	262.50	246.25	798.75	790	310	295	500	482.50
Mai	251.25	231.25	800	795	302.50	292.50	585	497.50
Juin	240	230	810	770	300	275	567.50	525

	Voitures de Paris.		Messageries impériales.		Compte transatlantique.		Canal de Suez.	
	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Juillet	255	233.75	798.75	776.25	285	270	615	527.50
Août	303.75	250	800	785	285	275	632.50	505
Septembre	281.25	260	795	750	275	255	510	410
Octobre	282.50	265	790	780	262.50	235	485	400
Novembre	276.25	262.50	800	785	245	210	445	290
Décembre	270	260	800	767.50	257.50	200	370	297.50
Cours de compensation	»	»	»	772.50	»	200	»	357.50

5° BANQUE DE FRANCE.

Comparaison des 4 principaux chapitres, encaisse, portefeuille, circulation, comptes courants des particuliers aux 2 dates de fin décembre 1868 et fin décembre 1869.

	Bilan du 31 décembre 1868.	Bilan du 31 décembre 1869.	Différence en plus ou en moins pour 1869.
Encaisse	1,107,736,896	1,247,425,675	+ 139,688,779
Portefeuille	640,969,790	660,424,622	+ 19,454,832
Circulation	1,382,808,450	1,378,557,800	-- 4,250,650
Comptes courants des particuliers.	330,805,439	420,421,147	+ 89,615,708

Plus hauts et plus bas chiffres de ces 4 mêmes chapitres en 1869.

Encaisse.		Portefeuille.	
Plus haut (23 décembre).	Plus bas (14 janvier).	Plus haut (12 mai).	Plus bas (25 mars).
1,268,842,696	1,068,110,130	695,804,533	477,570,067
Circulation.		Comptes courants des particuliers.	
Plus haut (30 décembre).	Plus bas (25 mars).	Plus haut (12 mai).	Plus bas (21 janvier).
1,398,557,800	1,309,692,100	552,756,584	281,125,131

6° TAUX DES ESCOMPTES.

	En décembre 1868.	En décembre 1869.	Augmenta- tion.	Diminution.
	P. 100.	P. 100.		
Paris	2 1/2	2 1/2	»	»
Londres	3	3	»	»
Bruxelles	2 1/2	2 1/2	»	»
Francfort-sur-Mein	2 1/2	4	1 1/2	»
Munich	5	5	»	»
Amsterdam	2 1/2	5	2 1/2	»
Brême	3	4 1/2	1 1/2	»
Hambourg	2	3 1/2	1 1/2	»
Vienne	4	5	1	»
Berlin	4	5	1	»
Leipzig	4	5 1/2	1 1/2	»
Florence	5	5	»	»
Turin	5	5	»	»
Madrid	5	5	»	»
Lisbonne	5	7 1/2	2 1/2	»
Copenhague	4	6	2	»
Saint-Petersbourg	7	6	»	1
Bâle	4	5	1	»
Zurich	4	6	2	»
Saint-Gall	4	4	»	»

2. *Les israélites dans la Moselle.* — La race juive compte dans la Moselle de nombreux représentants. Leur présence à Metz est signalée dès 222, sous le règne d'Alexandre Sévère. Massacrés en grand nombre lors de la première croisade, ils furent tous expulsés en 1365, par les magistrats de la ville, à l'occasion de la destruction par la foudre de 22 maisons de leur quartier. Deux siècles plus tard, en 1565, deux juifs furent de nouveau autorisés à s'établir à Metz; en 1567, le maréchal de Vieilleville accordait la même faveur à quatre familles, à la condition qu'elles payeraient certaines redevances et qu'elles seraient réunies dans un seul quartier. Grâce à la protection du roi Henri IV et du duc d'Épernon, gouverneur de la ville, ces familles se multiplièrent tellement, qu'en 1617 elles formaient déjà 110 ménages, et que les Messins, alarmés, déclaraient au roi que *les juifs, en nombre excessif, attiraient à eux la substance des habitants et la ruine de maintes bonnes familles.* Malgré de nombreuses plaintes du même genre, les juifs de Metz ne cessèrent de jouir de la bienveillance et de la protection des rois de France; ils étaient les seuls qui eussent un culte public, une synagogue et un rabbin agréé par le roi. Mais ils furent toujours odieux au peuple, qui les accusait de sacrifier des enfants chrétiens en blasphémant le Christ. Les magistrats ne leur épargnèrent aucune humiliation et les forcèrent même, jusqu'en 1790, à porter un costume distinctif.

Dans la Lorraine allemande, les juifs n'eurent, jusqu'en 1739, qu'une existence précaire. Par un édit rendu à cette époque, Stanislas améliora beaucoup leur position, en même temps que, pour parer à leur excessive multiplication, il limita le nombre des familles qui seraient à l'avenir tolérées dans ses États. Les juifs trouvaient toujours dans le comté de Créhange une existence heureuse et à l'abri des persécutions; c'est ce qui explique leur nombre considérable dans certaines localités, telles que Créhange et Pontpierre, faisant autrefois partie de ce comté.

Le nombre actuel des juifs est de 7,337; 2,000 environ habitent Metz et sont encore pour la plupart réunis dans le quartier bas, sale, humide et mal aéré qui leur était autrefois assigné. Les autres sont disséminés dans les campagnes et plus particulièrement sur la frontière allemande. Comme partout, ils s'occupent exclusivement de commerce; ils ont le monopole de la vente des chevaux et des bestiaux.

Les juifs de la Moselle présentent des traces évidentes de mélange avec la race allemande; ce mélange a singulièrement altéré le type primitif dont quelques rares individus rappellent cependant la grandeur et la majesté; souvent petits et déformés dès l'enfance par le rachitisme, ils offrent fréquemment les signes du lymphatisme et de la scrofule. Aussi fournissent-ils devant les conseils de révision une proportion considérable d'exemptions pour infirmités. (Extrait du *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires* de MM. Champouillon et autres. 3^e série, tome XXIII.)

2^e PARTIE. — DOCUMENTS ANGLAIS.

1. *Renseignements officiels sur les modifications introduites dans le tarif des douanes anglaises de 1840 à 1869, et sur les conséquences de ces modifications.* — Ces renseignements, qui forment un des meilleurs documents pour l'histoire du commerce de nos jours, en ce qui concerne l'influence des réductions et suppressions de tarifs sur le mouvement des échanges, sont empruntés à une publication officielle spéciale de l'administration anglaise : *Return of the rates of import duty levied, etc., 1870.*

N° 1. *Tableau indiquant les articles soumis aux droits d'importation dans le Royaume-Uni : 1° avec la désignation du taux du droit perçu sur chacun d'eux ; 2° avec la distinction entre les droits perçus comme droits d'importation ordinaires et ceux perçus pour contrebalancer les droits d'excise et autres taxes intérieures sur certains produits anglais (tarif en vigueur au 1^{er} mai 1870).*

Articles.	Droits de douane.	
	En mesures métriques.	En francs.
1° Droits ordinaires d'importation.		
Coco	le kilogr.	0.23
Balles et écailles	100 kilos.	4.93
Pâte ou chocolat	le kilogr.	0.46
Café, non cuit	»	0.69
— séché au four, grillé ou en poudre	»	0.92
Chicorée et autres substances employées pour chicorée ou café :		
Cuit ou non cuit	100 kilos.	65.27
Grillé ou en poudre	le kilogr.	0.92
Fruits secs :		
Groseilles, figes, gâteaux de figes, prunes non confites dans le sucre, pruneaux et raisins	100 kilos.	17.24
Sucre :		
Candi, sucre raffiné ou sucre égal en qualité à ce dernier	»	14.78
Sucre non égal au raffiné :		
Première catégorie	»	13.85
Deuxième catégorie	»	12.93
Troisième catégorie	»	11.70
Quatrième catégorie, y compris le jus de canne	»	9.85
Mélasses	»	4.41
Cassonnades, sucreries et tous fruits et légumes conservés dans le sucre	le kilogr.	0.12
Thé	»	1.38
Tabac :		
Non manufacturé, en feuilles ou non en feuilles, contenant, par chaque poids de 100 livres, 10 livres ou plus d'humidité	»	8.67
Manufacturé :		
Cigares	»	13.77
Cavendish ou Negrohead	»	12.46
Tabac contenant par chaque (plus de 13 livres d'humidité	»	10.33
poids de 100 livres) pas plus de 13 livres d'humidité	»	12.40
Autre tabac manufacturé et Cavendish ou Negrohead manufacturés dans les entrepôts de tabacs non manufacturés	»	11.02
Vin :		
Contenant moins de 25 degrés d'esprit à l'alcoomètre	l'hectolitre.	27.50
— moins de 42	»	68.75
Avec un droit additionnel de 31 centimes par 4.5 litres pour chaque degré de force au-dessus de la limite spécifiée plus haut.		
2° Droits d'importation pour contrebalancer le droit d'excise sur le malt anglais.		
Bière et ale, dont les moûts ont été, avant la fermentation, d'un poids spécifique :		
N'excédant pas 1065 degrés	l'hectolitre.	6.14
Excédant 1065, mais n'excédant pas 1090 degrés	»	8.40
Excédant 1090 degrés	»	12.22
Bière de froment	»	16.04
Bière de sapin, dont les moûts ont été, avant la fermentation, d'un poids spécifique :		
N'excédant pas 1190 degrés	»	16.04
Excédant 1190 degrés	»	18.33
Essence de sapin	»	10% ad valor.

Articles.	Droits de douane.	
	En mesures métriques.	En francs.
Malt.	l'hectolitre.	90.94
Vinaigre.	»	6.88
Vinaigre servant pour conserves.	»	2.29
3° Droits d'importation pour contrebalancer le droit d'exaise sur les spiritueux anglais.		
Spiritueux, non édulcorés ou mélangés :		
Eau-de-vie, genièvre et spiritueux non énumérés	litre d'alcool pur.	2.86
Rhum provenant du pays où il a été fabriqué.	»	2.80
<i>Idem</i> , ne provenant pas du pays de production.	»	2.86
Tafia de toutes colonies françaises	»	2.80
Rhum et spiritueux de toutes possessions anglaises	»	2.80
Spiritueux édulcorés ou mélangés :		
Boisson au rhum, liqueurs et cordiaux de toutes possessions anglaises.	»	2.80
Spiritueux parfumés et non énumérés	»	3.85
Chloroforme	le kilogr.	8.26
Collodion	le litre.	6.60
Éther.	»	6.88
Naphte ou alcool méthylique, purifié	litre d'alcool pur.	2.86
Vernis contenant de l'alcool.	»	3.30

4° Droits d'importation pour contrebalancer le droit de contrôle sur les articles de fabrication anglaise.

Vaisselle : or	l'hectogr.	68.31
— argent	»	6. »
Cartes à jouer	12 jeux.	4.60

(Aucun droit d'exportation n'est perçu dans le Royaume-Uni.)

N° 2. *Produit des droits de douane perçus sur quelques articles soumis à ces droits dans l'année finissant le 31 décembre 1869.*

Articles.	Millions de francs.
Droits d'importation ordinaire.	
Coco	0.75
Café, chicorée et substances employées pour eux	11.49
Fruits secs	11.12
Sucre, cassonnades, sucreries, etc.	137.99
Thé	69.88
Tabac	164.64
Vin	37.74
Droits d'importation pour contrebalancer les droits d'excise sur les produits anglais analogues.	
Bière, ale, malt, vinaigre, etc.	0.12
Spiritueux, chloroforme, collodion, éther, naphte et vernis	105.41
Droits d'importation pour contrebalancer les droits de contrôle sur les articles de fabrication anglaise.	
Vaisselle d'or et d'argent.	0.11
Cartes à jouer.	0.01
	<hr/>
Blé et grain de toutes sortes au 1 ^{er} juin 1869, date de la suppression complète des droits	539.26
	8.47

1 Ce chiffre représente le montant du produit des droits de douane en vigueur en 1869. En avril 1870, les droits d'importation sur le sucre ont été réduits de moitié, et la perte en revenu, provenant de cette réduction, est estimée à 58,750,000 fr.

N° 3. État du nombre d'articles et de subdivisions d'articles sujets aux droits d'importation dans le Royaume-Uni, au 31 décembre de chaque année de 1840 à 1869, ainsi que du nombre d'articles et subdivisions d'articles sur lesquels ces droits ont été réduits ou supprimés; — estimation de la diminution qui en est résultée dans le revenu de la douane.

Années finissant le 31 décembre.	Nombres d'articles sujets aux droits d'importation.	Droits d'importation réduits.		Droits d'importation rappelés.		Estimation du montant total de la perte annuelle du revenu de douane provenant de la réduction et du rappel des droits d'importation.
		Nombre d'articles sur lesquels les droits d'importation ont été réduits.	Estimation du montant de la réduction du revenu de douane.	Nombre d'articles sur lesquels les droits d'importation furent rappelés.	Estimation du montant de la réduction du revenu de douane.	
			Francs.		Francs.	Millions de francs.
1840. . .	1,046	»	»	»	»	»
1841. . .	1,046	4	679,250	»	»	0.7
1842. . .	1,090	769	34,729,150	»	»	34.7
1843. . .	1,092	9	4,288,025	»	»	4.3
1844. . .	1,098	7	4,583,715	4	2,485,000	7.1
1845. . .	589	31	61,513,525	522	25,667,125	87.2
1846. . .	524	216	27,256,950	79	1,537,800	28.8
1847. . .	522	29	8,580,275	2	41,875	8.6
1848. . .	514	54	14,649,200	»	»	14.6
1849. . .	502	20	8,984,900	2	735,050	9.7
1850. . .	503	14	8,276,825	1	3,350	8.3
1851. . .	483	32	20,026,600	»	»	20.0
1852. . .	483	10	2,398,200	»	»	2.4
1853. . .	397	180	35,387,575	158	2,099,275	37.5
1854. . .	395	5	24,577,675	»	»	24.6
1855. . .	396	3	74,000	»	»	0.1
1856. . .	395	5	86,875	»	»	0.1
1857. . .	397	17	40,660,125 ¹	2	54,425	40.7
1858. . .	397	»	»	»	»	»
1859. . .	397	»	»	»	»	»
1860. . .	143	56	46,492,025	259	24,531,250	71.0
1861. . .	130	11	6,238,250	16	750,700	7.0
1862. . .	127	»	»	1	2,466,775	2.5
1863. . .	132	4	42,889,900	} Petits frais d'enregistrement sur les marchandises importées. }		47.4
1864. . .	133	15	43,609,600	»	»	43.6
1865. . .	133	1	55,374,525	»	»	55.4
1866. . .	100	1	1,775,000	33	11,136,550	12.9
1867. . .	98	»	»	»	»	»
1868. . .	98	»	»	»	»	»
1869. . .	65	2	31,275	36	21,610,900	21.6
Total de l'estimation du montant des droits d'importation réduits et supprimés de 1840 à 1869						590.8

N° 4. Produit du montant des droits de douane perçus et de la valeur totale des marchandises importées dans et exportées du Royaume-Uni, dans chacune des années de la période 1840 à 1869.

Années finissant le 31 décembre.	Montant total des droits de douane perçus.	Valeur réelle des importations de marchandises.	Valeur réelle des exportations de marchandises.	
			Produits anglais.	Produits étrangers, coloniaux.
	Millions de francs.	Millions de francs.	Millions de francs.	Millions de francs.
1840	582	} Incertain avant 1854. }	1,283	} Incertain avant 1854. }
1841	585		1,288	
1842	562		1,182	
1843	565		1,305	
1844	600		1,463	
1845	540	1,503		

1. La réduction des droits dans l'année 1857 a été exceptionnelle; elle a porté sur ceux de ces droits qui avaient été établis pendant la guerre de Russie, années 1854 et 1855.

Années finissant le 31 décembre.	Montant total des droits de douane perçus.	Valeur réelle des importations et exportations de marchandises.			
		Millions de francs.	Millions de francs.	Valeur réelle des exportations de marchandises.	
				Produits anglais.	Produits étrangers coloniaux.
		Millions de francs.	Millions de francs.	Millions de francs.	Millions de francs.
1846	555			1,445	
1847	540			1,470	
1848	562			1,320	
1849	555	Incertain avant 1854.		1,590	Incertain avant 1854.
1850	548			1,785	
1851	553			1,860	
1852	553			1,952	
1853	560			2,473	
1854	555	3,810		2,430	465
1855	560	3,588.		2,392	525
1856	593	4,313		2,895	585
1857	565	4,695		3,053	603
1858	595	4,415		2,915	580
1859	618	4,480		3,260	632
1860	572	5,263		3,397	715
1861	585	5,437		3,128	863
1862	593	5,643		3,100	1,055
1863	580	6,223		3,665	1,258
1864	558	6,875		4,010	1,303
1865	540	6,777		4,145	1,325
1866	543	7,382		4,723	1,250
1867	560	6,880		4,525	1,120
1868	560	7,367		4,492	1,203
1869	548	7,385		4,750	1,177

2. Le tableau ci-après fait connaître les variations survenues dans les diverses industries textiles du Royaume-Uni pendant les périodes quinquennales 1857 à 1862 et 1862 à 1867 :

Industries.	Années	Éta- blisse- ments.	Broches.	Métiers.	Enfants de 8 à 13 ans.		Ado- lescents mâles de 13 à 18 ans.	Jeunes filles et femmes de tout âge au- dessus de 13 ans.	Adultes mâles au- dessus de 18 ans.	Ouvriers y compris les enfants.		Ouvriers des 2 sexes (y com- pris les enfants)
					Gar- çons.	Filles.				Sexe mascu- lin.	Sexe féminin.	
Coton	1857..	2,210	28,010,217	298,847	14,363	10,285	38,941	211,742	103,882	157,186	222,027	379,213
	1862..	2,887	30,387,467	399,992	22,081	17,707	41,207	251,306	119,268	182,556	269,013	451,569
	1867..	2,549	32,000,014	379,329	22,244	19,430	34,324	220,605	104,461	161,029	240,035	401,064
Laine	1857..	2,030	3,111,521	58,509	8,602	9,329	18,250	81,950	49,754	75,606	91,279	166,885
	1862..	2,211	3,471,781	64,818	9,650	9,517	17,827	82,274	53,798	81,255	91,791	173,046
	1867..	2,469	6,455,879	118,865	15,415	17,643	23,914	134,338	73,924	113,253	151,981	265,234
Lin, chanvre et jute	1857..	417	1,288,043	7,689	853	953	9,950	55,863	13,643	23,446	56,816	80,262
	1862..	437	1,252,236	15,347	1,450	2,194	8,654	65,039	15,466	25,570	67,233	82,803
	1867..	472	1,679,357	35,047	2,133	3,192	12,305	92,681	25,064	39,502	95,873	135,375
Soie	1857..	460	1,098,799	9,260	719	967	4,106	33,823	10,121	14,946	34,780	49,796
	1862..	771	1,338,544	10,709	702	1,130	3,224	32,029	10,162	14,088	33,159	47,247
	1867..	591	978,168	14,625	311	453	2,508	25,250	8,374	11,193	25,703	36,696
Totaux et moyen. (Ensemble des in- dustries textiles).	1857..	5,117	33,503,580	369,305	24,537	21,534	70,247	383,378	176,400	271,184	404,912	676,096
	1862..	6,306	36,450,028	490,866	33,863	30,548	70,912	430,648	198,694	303,469	461,196	764,685
	1867..	6,081	41,113,418	547,866	40,103	40,718	73,051	472,874	211,823	324,977	513,599	838,569

3. Commerce de la glace entre la Norvège et l'Angleterre. — Un journal suédois donne des détails intéressants sur le commerce de la glace tel qu'il se pratique en ce moment entre l'Angleterre et la Norvège. Une société anglaise s'occupe principalement de cette branche d'industrie. C'est une société par actions, appelée la Société des glaciers de Venham. Elle a pris ce nom parce qu'elle exploitait d'abord le lac Venham, situé dans le Nord Amérique, près de Boston. Depuis quelques années, elle a tourné toute son activité vers la Norvège, et elle a acheté un lac

situé au fond d'une vallée entourée de hautes montagnes dans le voisinage du Drøbak, près du golfe de Christiania.

Elle s'est, en même temps, rendue acquéreur de toutes les habitations situées dans les environs, afin qu'aucune souillure ne trouble les eaux des sources qui se déversent dans le lac. On exploite la glace en y traçant de longs sillons au moyen d'une sorte de charrue et ensuite en la découpant, avec la scie, en gros blocs cubiques que l'on entasse de manière à faire des provisions suffisantes pour deux ou trois ans. Ainsi, partie de la glace que l'on consomme en ce moment en Angleterre, a été recueillie, en 1866, à la fin de l'année. En outre du trafic considérable de cette société, une certaine quantité de navires marchands anglais, forcés d'hiverner dans les fjords de Norvège, repartent au printemps pour la mère-patrie avec des chargements de glace. Il résulte de là que la glace consommée en Angleterre est presque exclusivement de la glace norvégienne. En 1865, on a exporté de la Norvège 45,593 tonnes métriques de glace, et sur ce chiffre, il en est allé 41,055 tonnes en Angleterre (juillet 1869).

4. Population du Royaume-Uni d'après les dénombrements (y compris l'armée, la marine et les marins de la marine marchande dans le royaume ou au dehors) :

Milieu des années.	Total des habitants.	Sexe	
		masculin.	féminin.
1801	16,302,410	8,096,082	8,206,328
1811	18,532,522	9,194,348	9,338,174
1821	21,300,573	10,519,256	10,781,317
1831	24,423,588	12,004,025	12,419,563
1841	27,077,085	13,325,889	13,751,206
1851	27,764,034	13,656,998	14,107,036
1861	29,358,927	14,397,427	14,961,500
1866 (évaluation) . .	30,329,207	14,775,810	15,553,397

3^e PARTIE. — DOCUMENTS BELGES.

1. Voies et moyens de communication. — a) Routes. — A la date du 31 décembre 1866, le développement des routes en exploitation était de 1,439.82 lieues de 5 kilom., savoir :

	Lieues.
Routes entretenues par l'État	1,014.59
Routes entretenues par les provinces	291.00
Routes concédées	134.23
Ensemble	1,439.82

Pendant l'année 1867, le développement des routes entretenues par l'État a été augmenté d'une longueur de 59,568 mètres.

Le nombre des barrières et le montant des sommes pour lesquelles elles ont été affermées en 1867 sont indiqués ci-après :

Nombre des barrières.				Montant de l'adjudication des barrières.			
Routes			Total.	Routes			Total.
de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	provinciales.		de 1 ^{re} classe.	de 2 ^e classe.	provinciales.	
»	19	258	277	»	Fr. 40,775	Fr. 318,175	Fr. 358,950

Les frais d'entretien des routes et le produit de l'adjudication des barrières, en 1867, ont été comme il suit :

	Dépenses d'entretien.	Montant de l'adjudication des barrières.
	— Fr.	— Fr.
Routes de l'État	1,710,796.16	40,775
Routes provinciales	382,653.00	318,175

b) *Chemins de fer.* — Les chemins de fer, répartis géographiquement, avaient, au 31 décembre 1867, les longueurs ci-après :

1° Chemins de fer construits par l'État.

	Longueur en mètres		Total.
	à une voie.	à deux voies.	
Nord-Ouest	12,645.00	170,245.00	182,890.00
Midi	5,251.20	158,118.63	163,369.83
Sud-Ouest	»	75,391.00	75,391.00
Est	12,050.50	155,469.45	167,519.95
Ensemble	29,946.70	559,224.08	589,170.78

Indépendamment des voies principales mentionnées au tableau qui précède, il existe beaucoup de voies accessoires pour les évitements et les raccordements dans les stations.

Ces voies accessoires mesuraient, au 31 décembre 1867, un développement de 432 kilomètres 785 mètres, soit 22 kilom. 153 mètres en plus qu'au 31 décembre 1866, époque à laquelle elles n'avaient ensemble qu'une longueur de 410 kilom. 632 mètres.

2° Chemins de fer construits par des compagnies.

	Longueur en mètres		Total.
	à une voie.	à deux voies.	
	1,519,314	489,584.31	2,008,898.31

Ainsi les chemins de fer existant en Belgique, au 31 décembre 1867, présentaient ensemble un développement total de 2,598 kilom. 69 mètres, savoir :

	Simple voie.	Double voie.	Total.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Lignes construites par l'État	29,946.70	559,224.08	589,170.78
Lignes construites par des compagnies.	1,519,314.00	489,584.31	2,008,898.31
Ensemble	1,549,260.70	1,048,808.39	2,598,069.09

Comparativement à la situation arrêtée au 31 décembre 1866, ce développement de chemins de fer accuse un accroissement de 86 kilom. 996 mètres.

En outre, un grand nombre d'établissements industriels (charbonnages, carrières et exploitations diverses) sont reliés au railway de l'État, soit par des quais d'embarquement (sur lesquels les marchandises à transporter sont amenées de diverses façons, par exemple, à l'aide de voies à petite section), soit par des *embranchements* particuliers construits aux frais des propriétaires des établissements reliés.

Les voies de ces embranchements ont la largeur de celles de l'État, qui y fait circuler son matériel. Elles constituent ainsi une véritable extension du réseau proprement dit. A la fin de 1867, ces voies étaient au nombre de 148, et l'on comptait 12 raccordements par quai.

Voici quel a été le coût de premier établissement du chemin de fer de l'État depuis le 1^{er} mai 1834 jusqu'au 31 décembre 1867 :

Achats de terrains, indemnités de récoltes, frais d'acquisitions.	Frais de justice.	Terrassements, ouvrages d'art et pose du railway y compris les ouvrages et fournitures effectués en régie	Fournitures spéciales.		Plantations.	Dépenses d'inauguration	Total pour l'établissement de la voie.
			Billets.	Rails et accessoires.			
Fr. 28,868,127.56	Fr. 681,595.46	Fr. 71,705,367.31	Fr. 8,436,844.94	Fr. 34,189,879.66	Fr. 268,536.95	Fr. 277,101.04	Fr. 143,927,502.92

Le total des dépenses se résume comme il suit :

Nature des dépenses.	Montant de la dépense au 31 décembre 1867.	Moyenne par kilomètre.
	Fr.	Fr.
1 ^o Établissement de la voie	143,927,502.92	235,838.23
2 ^o Construction des bâtiments et dépendances des stations.	40,964,539.97	67,669.85
3 ^o Dépenses générales (personnel), frais de conduite et de bureau	5,426,258.13	7,174.73
	<u>190,318,301.02</u>	<u>310,682.81</u>
4 ^o Matériel des transports	57,111,573.94	96,662.52
Total et moyenne	<u>247,429,874.96</u>	<u>407,345.33</u>

Le transport des voyageurs a produit, en 1867, la recette ci-après :

		Nombre de voyageurs.	Produit des recettes.
		—	Fr.
Trains express	Diligences	371,962	2,215,221.61
	Chars-à-bancs	238,892	1,075,218.69
	Wagons	350,036	620,478.15
Trains ordinaires	Diligences	561,111	1,383,817.25
	Chars-à-bancs	1,576,318	2,181,130.04
	Wagons	9,289,847	7,256,066.40
Voyageurs militaires		73,924	97,977.80
Enfants et transports extraordinaires		154,871	213,197.06
		<u>12,616,961</u>	<u>15,043,107.00</u>

Le transport des bagages, des marchandises, des équipages, des chevaux et bestiaux, des finances, a donné les recettes ci-après :

Nature des transports.	Unités.	Mouvement.	Produits.	Rapport à la recette totale.
			Fr.	P. 100.
Bagages	Quintaux.	123,209	628,746.03	1.57
Petits paquets et petites marchandises.	Kilogr.	131,753,067	2,872,267.85	7.18
Grosses marchandises	Tonnes.	6,529,311	19,566,664.10	48.92
Équipages.	Expédit.	267	11,741.60	0.03
Chevaux et bestiaux	Expédit.	24,390	494,813.37	1.24
Finances	Groups.	836,979	217,874.40	0.54
Produits extraordinaires			1,166,178.60	2.91
			<u>24,958,285.95</u>	<u>62.39</u>
			15,043,107.00	37.61
			<u>40,001,392.95</u>	<u>100.00</u>

Les recettes et dépenses de l'exploitation se résument comme il suit par kilomètre exploité :

Montant total des recettes.	Montant total des dépenses.	Recette nette.	Étendue moyenne exploitée.	Recette moyenne par kilomètre exploité.	Dépense moyenne par kilomètre exploité.	Excédant de la recette sur la dépense par kilomètre exploité.
Fr.	Fr.	Fr.	Mètres.	Fr.	Fr.	Fr.
40,001,392.95	24,992,747.58	15,708,645.37	866,666.09	46,369.50	28,160.08	18,209.42

Le rapport des dépenses à la recette totale a été de 60.73 p. 100.

Le détail des dépenses d'exploitation est donné par le tableau ci-après :

Nature de la dépense.	Montant de la dépense par service.	Rapport
		à la dépense totale.
	Fr.	%
Voies et travaux	6,454,310.00	26.45
Traction et matériel	10,521,800.00	43.12
Transports	6,766,855.71	27.73
Services en général	625,006.98	2.57
Régie	32,143.89	0.13
Total	24,400,116.58	100.00

Le document ci-après spécifie, sous une forme ingénieuse, les résultats de l'exploitation :

Recette brute.

	Par kilomètre exploité.	Par locomotive kilomètre.	Par voiture kilomètre.	Par envoi kilomètre.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Voyageurs	17,439.57	1.51,984	0.11,792	1.55,824
Bagages	728.00	0.06,345	0.00,492	0.06,505
Petits paquets et petites marchandises.	3,329.33	0.29,015	0.02,251	0.29,748
Grosses marchandises, frais accessoires compris	22,683.96	1.97,689	0.15,338	2.02,683
Finances	250.40	0.02,182	0.00,169	0.02,237
Equipages	13.91	0.00,121	0.00,010	0.00,124
Chevaux et bestiaux	574.98	0.05,011	0.00,389	0.05,138
Produits extraordinaires	1,349.35	0.11,760	0.00,912	0.12,057
Totaux	46,369.50	4.04,107	0.31,353	4.14,316

Dépenses.

Voies et travaux	7,448.34	0.64,912	0.04,751	0.66,552
Traction et matériel	12,142.63	1.05,822	0.07,745	1.08,496
Transports	7,808.79	0.68,053	0.04,981	0.69,772
Services en général	723.71	0.06,307	0.00,462	0.06,466
Régie	36.61	0.00,319	0.00,023	0.00,327
Totaux	28,160.08	2.45,413	0.17,962	2.51,613

Recette nette.

1867	18,209.42	1.58,694	0.13,391	1.62,703
----------------	-----------	----------	----------	----------

Au 1^{er} janvier 1868, le chemin de fer de l'État (le seul auquel s'appliquent les documents ci-dessus) possédait le nombre de machines à vapeur ci-après :

Nature des machines.	Nombre.	Force en chevaux-vapeur.
Locomotives	384	54,062.95
Machines fixes	41	672.94

c) *Poste.* — En 1867, le nombre des établissements de poste était de 407, soit 252 perceptions et 155 distributions, c'est-à-dire que le nombre des bureaux a été plus que triplé depuis 1830.

Le parcours annuel des bureaux ambulants, qui était de 134,320 kilom. en 1841, est aujourd'hui de 1,162,890 kilom.

Pendant l'année 1867, la situation du service de la distribution locale, pour les villes et communes sièges d'un bureau de poste, s'établissait comme il suit :

13	localités jouissaient de	7	distributions journalières.
3	—	6	—
29	—	5	—
64	—	4	—
92	—	3	—
198	—	2	—

Le nombre des facteurs est mis en rapport avec les besoins du service, de manière que la distribution peut se terminer généralement dans un délai maximum de deux heures après l'arrivée du courrier.

Il y avait, en 1867, 674 facteurs locaux, dont les deux tiers environ employés spécialement au service de la distribution, et les autres chargés de la levée des boîtes, du travail de peine dans les bureaux, etc. En 1866, on ne comptait que 240 facteurs.

Le nombre des agents de cette catégorie a donc été presque triplé pendant l'espace d'une vingtaine d'années.

Il s'effectue 12 levées journalières dans		1	localité (Bruxelles).
—	10	—	2 localités.
—	9	—	4 —
—	8	—	13 —
—	7	—	11 —
—	6	—	27 —
—	5	—	33 —
—	4	—	52 —

La taxe actuelle, telle qu'elle a été fixée par la loi du 22 avril 1849, est de 10 centimes jusqu'à 30 kilomètres, et de 20 centimes pour toute distance au delà. En joignant aux lettres de ces deux catégories celles qui ont été échangées avec l'étranger, on trouve un mouvement général de 9,138,706 lettres en 1847, année qui, abstraction faite de 1848, a immédiatement précédé l'introduction de la réforme. Le chiffre correspondant, pour 1867, atteint 36,974,173, de sorte que l'accroissement acquis équivaut à 305 p. 100 du mouvement de 1847. L'accroissement effectif se répartit comme il suit :

Lettres à 10 centimes	9,640,011	(336.61 p. 100)
— à 20 —	9,950,956	(272.88 p. 100)
— de et pour l'étranger . . .	8,244,500	(313.67 p. 100)
Total	27,835,467	(304.59 p. 100)

L'accroissement s'est donc produit pour les trois catégories de correspondances, et il est, numériquement aussi bien que proportionnellement, le même pour toutes. Sur l'ensemble, il représente une augmentation moyenne de 16.03 p. 100 par année.

La recette totale de la poste aux lettres a été, en 1867, de 6,520,167 fr. 62 c., y compris le montant du produit des journaux, des imprimés, des petits paquets et des timbres-poste qui ont servi à l'affranchissement des articles d'argent, etc. Défalcation faite de ces différents produits, on obtient 5,538,202 fr. pour chiffre de la recette provenant du transport exclusif des lettres en 1867, soit 2,150,759 fr. de plus qu'en 1847.

Les années 1849 à 1855 inclusivement se sont soldées par des diminutions de recette comparativement à 1847, et les sept diminutions partielles forment un total de 2,798,347 fr. Mais les 12 années suivantes ont, au contraire, amené chacune un accroissement; les 12 accroissements additionnés font une somme de 13,311,949 fr.

On peut donc dire que, malgré l'abaissement des taxes, le trésor public avait

de 1849 à la fin de l'année 1867, encaissé 10,513,602 fr. au delà de ce qu'il eût perçu si la recette était restée ce qu'elle a été en 1847.

Mais il est essentiel de ne point perdre de vue que la recette s'était accrue, de 1831 à 1847, d'environ 120,000 fr. par année, et, en ayant égard à cet accroissement normal acquis antérieurement à la réforme, on trouve que, du chef des lettres, le trésor a fait un sacrifice de 12,286,398 fr. En d'autres termes, pour la période de 1849 à 1867, il a été recueilli 10,513,602 fr. de plus que ce que l'on aurait obtenu si la recette de 1847 était demeurée stationnaire; mais il a été recueilli 12,286,398 fr. de moins que ce que l'on aurait obtenu si la recette initiale de 1847 avait continué de s'accroître de 120,000 fr. par année; la différence entre les deux hypothèses est de 22,800,000 fr., soit 199 fois 120,000 fr.

Si l'on procédait sur la recette totale de la poste aux lettres, on arriverait aux sommes que voici :

1847.	3,705,765 ⁶⁴	}	Augmentation.	2,814,401 ⁹⁸
1867.	6,520,167 ⁶²			

On vient d'indiquer quelle est la part du transport des lettres dans l'excédant constaté; le surplus provient des journaux et des imprimés jusqu'à concurrence de 67,000 fr.; des émoluments, jusqu'à concurrence de 75,000 fr., etc., etc.

Le transport des journaux et imprimés ne rapportait que 149,000 fr. en 1847; il a produit 757,000 fr. en 1867, dont 250,000 fr. en timbres-poste et 507,000 fr. en numéraire.

Tandis que la poste n'avait transporté que 4,200,000 journaux en 1847, elle en a reçu 38,400,000 en 1867, soit 813 p. 100 en plus; on a même été jusqu'à 40,120,000 (855 p. 100) en 1866.

Pour les imprimés, l'accroissement proportionnel est bien plus fort encore: parti de 1,300,000 imprimés (1847), le mouvement est arrivé à 14,664,000 en 1867, ou 1,028 p. 100 en plus. Pour 1867, comparé à 1866, l'augmentation est de 18.04 p. 100.

Dans ce mouvement, dont l'importance est incontestable, il n'a été réclamé, en 1867, comme n'étant point parvenues à destination, que 1,662 lettres (1,662 sur 37,000,000, on pourrait dire 42,500,000 si l'on comptait les lettres de service). Encore 1,662 lettres n'ont-elles pas toutes été perdues, puisqu'il en a été retrouvé 542. La proportion est tellement insignifiante que l'on renonce à la déterminer par un tantième; on peut dire qu'elle est nulle. Et cependant on sait avec quelle insistance les lettres perdues sont réclamées, avec quel empressement leur disparition est signalée, non-seulement à l'administration, mais à la presse et au Parlement.

On sait même que l'on a réclamé, comme ayant été perdues par la poste, des lettres qui ne lui avaient jamais été confiées.

En 1867, 155,233 lettres sont tombées en rebut; 43,222 de ces lettres ont pu être restituées à leurs auteurs ou remises aux destinataires; 29,615 ont été renvoyées aux offices étrangers d'où elles émanaient; il n'en est resté définitivement aux mains de l'administration que 82,846.

Si l'on consulte les chiffres indiquant le montant de la dépense occasionnée par le service des postes, on trouve :

Au budget de 1847.	1,149,000 fr.
— 1866.	3,837,900
— 1867.	4,090,400

La dépense s'est donc accrue de 173 p. 100 pendant la période de 20 ans comprise entre les années 1847 et 1867.

Le personnel de la poste comprenait, au 31 décembre 1867, 730 fonctionnaires et employés ; 1,960 facteurs et agents inférieurs ; en tout 2,690 personnes.

Les documents statistiques ci-après résumant, dans ses détails les plus importants, le mouvement de la poste en 1867 :

Nombre de lettres transportées à l'intérieur.	{	Dans le rayon de 30 kilomètres	12,503,800
		Au delà du rayon de 30 kilomètres	13,597,511
		Total	<u>26,101,311</u>
Lettres de et pour l'étranger			10,872,862
Lettres chargées . . .	{	particulières	323,154
		d'office	42,016
Lettres contresignées ou de service			5,518,084
Journaux belges expédiés à l'intérieur et à l'étranger			38,360,672
Imprimés belges expédiés à l'intérieur et à l'étranger			14,664,345
Articles d'argent expédiés à l'intérieur			335,004
Échantillons expédiés à l'intérieur et à l'étranger			266,890
Abonnements demandés à la poste	{	aux journaux belges	85,356
		aux journaux étrangers	2,840
Particuliers qui font retirer leurs lettres à la poste contre paiement d'un droit de boîte			588
Quittances déposées à l'encaissement			<u>220,596</u>

Les crédits alloués pour l'exercice 1867 se décomposent comme suit :

Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	Fr. 1,189,400
— des facteurs et autres agents subalternes	1,767,500
Transport des dépêches	647,000
Matériel, fournitures de bureau, frais de régie et de loyer	486,500
Total	<u>4,090,400</u>

Terminons cette intéressante monographie par le relevé des timbres-poste vendus de 1849 à 1867 :

Années.	Nombre des timbres-poste vendus.	Recettes. Fr.	Années.	Nombre des timbres-poste vendus.	Recettes. Fr.
1849	3,762,549	575,671.40	1859	18,827,281	2,975,239.50
1850	7,934,494	1,233,786.60	1860	19,959,047	3,154,113.50
1851	9,166,599	1,400,934.80	1861	26,238,295	3,430,524.63
1852	10,633,806	1,639,037.60	1862	30,958,764	3,668,297.08
1853	11,742,430	1,800,076.60	1863	34,266,609	3,949,032.79
1854	12,875,899	1,944,958.50	1864	39,822,979	4,416,229.36
1855	13,969,006	2,124,211.20	1865	45,173,205	4,911,842.32
1856	15,095,428	2,313,369.70	1866	50,083,991	5,121,715.70
1857	15,951,589	2,479,124.00	1867	50,845,663	5,309,678.15
1858	17,496,638	2,778,471.60	Total		<u>55,226,315.03</u>

d) *Télégraphes.* — Les crédits ouverts jusqu'au 31 décembre 1867, pour l'établissement des lignes télégraphiques, s'élèvent ensemble à 2,351,000 fr.

Ces crédits ont été employés comme suit :

Établissement de 3,742 kilomètres de lignes sur un développement total de 11,910 kilomètres de fils	Fr. 1,418,450
Acquisition des appareils, piles, accessoires et mobilier, appropriation des locaux	612,943
Rachat des lignes concédées de Bruxelles à Anvers et de Verviers à la frontière de Prusse, y compris les appareils et les matériaux de rechange (59 kilomètres comprenant 206 kilomètres de fils)	72,000
Approvisionnements divers en magasin	111,945
Total des dépenses	<u>2,215,338</u>
Reste disponible	135,662
Montant des crédits	<u>2,351,000</u>

Le tableau ci-après résume les renseignements divers publiés par l'administration belge sur cette branche du service des voies et moyens de communication :

		Service intérieur.	Service international.
Affranchissements au moyen de timbres (sur 100 télégrammes)		99.57	26.37
Classement des télégrammes par rapport au nombre de mots sur 100 télégrammes.	De 1 à 20 mots	93.73	86.50
	De 21 à 30 mots	2.74	8.62
	De 31 à 40 mots	2.96	3.21
	De 41 à 50 mots	0.20	0.72
	Au delà de 50 mots	0.37	0.95
Classement des télégrammes par catégories sur 100 télégrammes.	Télégrammes ordinaires	94.15	99.71
	— spéciaux	4.76	»
	— recommandés	1.09	0.29
Classement des télégrammes par rapport à leur objet sur 100 télégrammes.	Dépêches d'État	0.42	0.77
	Nouvelles de bourse	6.27	12.98
	Transactions commerciales	31.76	47.45
	Correspondances de journaux	2.69	3.20
	Affaires privées	58.86	35.60
Longueur moyenne des télégrammes. — Nombre de mots		18.78	19.96
Nombre d'opérations nécessitées par les télégrammes (acceptation, transmission, réception, remise à domicile).			8,503,309
Erreurs de transmission, de copie : nombre d'erreurs sur 1,000 mots transmis ou reçus			2.2

2. Pêche maritime. — On lira avec intérêt les résultats de cette pêche depuis 1836 :

Années.	Pêche de la morue.		Grande pêche du hareng.		Petite pêche du hareng.		Pêche de marée.	
	Nombre d'armements.	Produit. Kilogr.	Nombre d'armements	Produit. Kilogr.	Nombre d'armements.	Produit. Kilogr.	Nombre d'armements.	Produit. Fr.
1836	»	»	5	120,648	2	122,878	165	669,779
1837	»	»	5	132,056	2	49,714	158	765,246
1838	93	1,504,003	6	164,912	2	23,450	163	722,529
1839	99	1,832,966	6	135,112	»	»	165	709,437
1840	110	1,049,473	3	88,862	»	»	167	662,831
1841	127	2,713,981	4	106,622	1	19,575	168	689,739
1842	131	2,445,576	4	120,529	1	21,456	169	722,374
1843	123	2,705,840	3	114,867	3	15,390	174	773,368
1844	124	2,305,377	3	119,150	6	28,696	182	889,139
1845	121	1,928,862	4	115,524	1	19,951	185	971,586
1846	126	2,336,297	4	171,210	1	19,949	192	880,404
1847	124	2,489,157	5	331,159	»	»	194	925,415
1848	126	2,312,490	7	242,189	11	110,394	197	804,130
1849	123	2,263,372	6	349,209	11	65,917	196	788,523
1850	125	2,156,698	5	298,392	13	Fr. 4,320 Kilogr. 84,038	198	828,284
1851	129	1,671,662	6	76,157	15	68,236	197	963,387
1852	129	1,536,132	7	106,613	16	55,891	207	916,925
1853	137	1,899,134	5	66,268	18	37,944	210	989,540
1854	136	2,410,117	1	42,000	18	15,020	211	999,874
1855	136	2,566,940	1	9,812	16	32,027	197	998,399
1856	137	3,142,719	1	18,176	17	15,855	196	969,785
1857	144	2,324,113	»	»	16	51,977	210	1,016,927
1858	157	2,397,586	»	»	16	39,536	214	1,081,307
1859	158	2,109,811	»	»	15	43,154	221	1,032,440
1860	173	1,837,788	»	»	14	25,219	236	1,185,792
1861	182	2,366,601	1	10,002	14	41,908	250	1,202,538
1862	186	2,611,077	3	47,850	14	35,896	268	1,238,859
1863	209	2,904,750	1	2,150	17	61,945	276	1,224,627
1864	199	2,211,722	»	»	16	22,738	270	1,351,889
1865	184	2,101,429	»	»	17	83,154	271	1,324,077
1866	181	2,685,907	»	»	21	45,256	267	1,339,782

3. *Machines à vapeur.* — L'industrie belge en employait, en 1867, le nombre ci-après :

Désignation.	Moteurs.		Simples générateurs	Chaudières en activité.
	Nombre.	Force en chevaux.		
Machines fixes	6,932	153,441	370	8,362
Bateaux à vapeur	50	2,798	»	62
Locomotives :				
1° Chemins de fer concédés. .	521	83,467	2	532
2° Chemins de fer de l'État. .	384	54,062	»	384
Totaux pour les locomotives.	905	137,529	2	916

4^e PARTIE. — DOCUMENTS COLLECTIFS OU GÉNÉRAUX.

1. *Charges portées par le soldat en temps de paix et en campagne.* — L'empereur Napoléon I^{er} a dit : « Il y a cinq choses qu'il ne faut jamais séparer du soldat : son fusil, ses cartouches, son sac, ses vivres pour au moins quatre jours, et un outil de pionnier. »

Pour se conformer rigoureusement à cette prescription, il eût fallu imposer au fantassin une charge dépassant 32 kilogrammes. Cette charge est excessive; pour l'amoinrir, on a confié au service du génie le soin de faire transporter un certain nombre d'outils de pionniers. Il en résulte qu'aujourd'hui le poids de 29 ou 30 kilogrammes est le maximum de la charge portée par la majorité des hommes d'infanterie française. On s'est arrêté aux chiffres suivants :

Le fantassin porte, en temps de paix	20 ^k ,092
<i>Idem</i> , à l'armée, avec 99 cartouches et 4 jours de vivres	29 ^k ,401
Le soldat anglais, avec 60 cartouches, mais sans vivres.	23 ^k ,241
Le soldat russe en garnison	21 ^k ,905
<i>Idem</i> , en campagne, avec 60 cartouches et 4 jours de vivres.	26 ^k ,796

Il est prudent de ne point charger les hommes d'infanterie de plus de 4 jours de vivres (3^k,394), la viande devant suivre sur pied.

Cependant la nécessité d'attendre un convoi tous les quatre jours au moins pouvant nuire à la mobilité des troupes, on a songé à faire suivre chaque corps et surtout chaque bataillon d'infanterie d'une petite réserve de biscuit, sucre et café, portant ainsi son approvisionnement à six jours. (Rapport de la haute commission militaire.)

2. *Répartition géographique de l'anthropophagie.* — Les *Ergänzungsblätter* contiennent un travail assez curieux sur l'anthropophagie. Elle a disparu des plaines élevées d'Analinac, du Pérou avec les Indiens et la plupart des races brésiliennes. L'extinction graduelle des races cannibales et l'influence des colons blancs l'ont fait diminuer peu à peu dans l'Océan méridional. Cependant le chiffre des cannibales est encore très-considérable. En voici un aperçu à peu près exact :

D'après Friedmann, les Baltas sont au nombre de 200,000; les cannibales du Delta du Niger, 100,000; d'après Hariot de Nauple, on estime les Faus à 80,000; les Troglodytes du pays de Bamutz (1 dixième de toute la population) à 10,000; les Niams-Niams à 500,000; d'après Marlog, les Murhanas et Metayas à 2,000; les autres cannibales de l'Amérique du Sud à 1,000; les aborigènes de l'Australie à 50,000; les Mélanésiens (sans compter la Nouvelle-Guinée) à 1,000,000.

Ce calcul donne un total actuel de 1,943,000 êtres humains qui pratiquent l'anthropophagie; chiffre qui n'est pas exagéré et qui représente la 690^e partie de toute la population de notre planète ou 0.14 p. 100.

3. *Statistique du monnayage dans plusieurs pays d'Europe.* — Nous trouvons, à ce sujet, les renseignements intéressants ci-après dans le numéro de mars 1870 du *Journal de la Société de statistique de Londres* :

	Or. Fr.	Argent. Fr.	Total. Fr.
Angleterre : de 1790 à 1813 le monnayage des guinées fut de 566,064,025 fr.	»	»	»
De 1816 à 1868	4,850,462,400	496,662,825	5,347,125,225
Australie : de 1855 à 1869	618,225,000	»	618,225,000
Totaux	<u>5,468,687,400</u>	<u>496,662,825</u>	<u>5,965,350,225</u>
France : de 1790 à 1868	7,412,179,800	4,828,380,875	12,240,560,675
Belgique : de 1848 à 1868 (argent depuis 1852)	123,860,450	304,933,125	428,793,575
Italie : de 1862 à 1868	202,111,525	166,961,175	369,072,700
Suisse : de 1851 à 1868	»	20,298,050	20,298,050
Les monnayages des trois dernières années avant 1851 peuvent être estimés à 1,375,000,000 fr.			
Totaux	<u>7,738,151,775</u>	<u>5,320,573,225</u>	<u>13,058,725,000</u>
De 1848 à 1868 inclusivement :			
Angleterre	2,600,140,950	157,274,150	2,757,415,100
France	6,236,408,800	865,173,050	7,101,581,850

5^e PARTIE. — DOCUMENTS DIVERS.

1. *Le recensement au Japon.* — Le dernier recensement fait au Japon donne à ce pays une population de 34,785,321 habitants, adonnés en grande majorité (31,954,821) à l'agriculture et au commerce, la minorité (1,872,959) étant composée des militaires et des littérateurs.

Il y a au Japon 244,869 prêtres bouddhistes et 163,140 prêtres de Sinto, plus 6,714 nonnes. Les revenus de l'État s'élèvent à 1,527,960,950 fr., sur lesquels le gouvernement reçoit 431,875,000 fr.

2. *L'imprimerie en Suisse.* — Le comité central de la Société typographique suisse vient de publier un rapport intéressant sur l'imprimerie et ce qui la concerne en général dans l'année 1871.

Dans leur ensemble, les cantons comptent 214 établissements d'imprimerie, 888 compositeurs, 139 directeurs de machines, 29 imprimeurs. On trouve 276 apprentis compositeurs, 33 dits employés aux machines et 6 imprimeurs. Il y a 229 presses à bras et 206 mécaniques.

Dans le canton de Berne, on compte 111 compositeurs; à Genève, 96; à Lausanne, 83; à Zurich, 82; à Bâle, 39; à Saint-Gall, 39; non compris les apprentis.